



COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

**DE LA REUNION-DEBAT TENUE DURANT LA 121^{ème} ASSEMBLEE A GENEVE
(OCTOBRE 2009)**

sur le thème

***"Le rôle des parlements dans le développement des coopérations Sud-Sud et triangulaires
en vue d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement"***

qui sera examiné par la deuxième Commission permanente
(*Développement durable, financement et commerce*)

à la 122^{ème} Assemblée à Bangkok (Thaïlande) en mars-avril 2010

Le rôle des parlements dans le développement des coopérations Sud-Sud et triangulaires en vue d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

Point 3b) de l'ordre du jour

Réunion-débat sur le thème à l'examen de la deuxième Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce lors de la 122^{ème} Assemblée (mars-avril 2010)

Séance du mardi 20 octobre
(matin)

La réunion est ouverte à 9 h.10 sous l'autorité de M. P. Martin-Lalande (France), Président de la deuxième Commission permanente.

Le MODERATEUR explique que l'objet du débat informel de la matinée est de faciliter un échange de vues qui pourrait aider les co-rapporteurs à établir le rapport qui sera examiné lors de la 122^{ème} Assemblée de l'UIP, à Bangkok (Thaïlande) en mars-avril 2010.

M. F.-X. de DONNEA (Belgique), *co-rapporteur*, dit que, à mi-parcours avant l'horizon 2015, il reste bien des progrès à accomplir pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Trois grandes crises internationales ont freiné les progrès à l'échelle mondiale : la crise alimentaire, la crise du changement climatique et la crise économique et financière. Tous les moyens doivent être mis à contribution pour réduire le fossé qui séparera en 2015 les pays qui auront atteint les objectifs de ceux qui n'y seront pas parvenus. Il est manifeste que la coopération Sud-Sud est un moyen de plus en plus puissant pour servir le développement dans les pays moins avancés. Le fait a été confirmé aux sommets de La Havane et de Doha, qui ont montré quels résultats peuvent être attendus. La Déclaration de Marrakech a clairement énoncé l'objectif, à savoir que la coopération Sud-Sud était plus importante que jamais. Il y a plusieurs dimensions à cette forme de coopération, notamment celle qui veut que la coopération régionale devienne de plus en plus importante. Le Programme d'action d'Accra a souligné le rôle important pour le développement de la coopération Sud-Sud, qui doit venir étayer et compléter la coopération Nord-Sud. La coopération Sud-Sud repose sur quatre piliers : l'aide publique au développement, le commerce, l'investissement étranger direct et la coopération régionale et frontalière au développement. Le projet de rapport a été rédigé en quatre chapitres, qui traitent de ces quatre facteurs.

L'aide publique au développement existe depuis cinquante ans. Le rapport donne une série d'exemples de cette aide, qui s'est considérablement accrue dans les années récentes. La coopération triangulaire représente une forme particulière d'aide, par laquelle les pays donateurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et d'autres, acheminent des fonds vers des pays en développement pour qu'ils les utilisent aux fins de l'aide à apporter à d'autres pays en développement. Bien que le volume de la coopération Sud-Sud se soit accru, les statistiques correspondantes demeurent imprécises. Dans les années 90, les pays donateurs membres de l'OCDE apportaient 95 pour cent du total de l'aide publique au développement, tandis que les chiffres établissent maintenant que la coopération Sud-Sud représente actuellement entre 8 et 10 pour cent de l'aide totale. On dispose d'encore moins de statistiques en ce qui concerne la coopération triangulaire, dont le principe est que les contributeurs du Sud sont mieux placés pour répondre aux attentes des pays les moins avancés. Il est donc parfois plus efficace qu'un pays du Nord donne des fonds à un pays du Sud pour qu'il aide un autre pays du Sud. Dans le passé, la coopération Sud-Sud a eu tendance à se concentrer sur les pays voisins. Cette tendance commence à changer, et la Chine par exemple apporte une aide dans les pays d'autres régions. Passant à la question de l'efficacité de l'aide apportée, le co-Rapporteur dit que beaucoup de pays du Sud n'ont pas été impliqués dans le travail de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide. Le Programme d'action d'Accra a encouragé les pays en développement à

s'engager dans la coopération Sud-Sud et à se conformer aux principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les pays donateurs du Sud sont invités à travailler avec l'OCDE pour élaborer les bonnes pratiques qui doivent gouverner la coopération au développement.

Le deuxième chapitre du rapport traite de la question du commerce. La part des pays en développement dans le commerce mondial de marchandises est passée de 29 pour cent en 1996 à 37 pour cent en 2006. Le troisième chapitre porte sur l'investissement étranger direct, dans lequel la part des pays en développement s'est rapidement accrue au cours des deux dernières décennies, étant passée de 8 pour cent en 1990 à presque 15 pour cent en 2007. Cet investissement étranger direct se fait de pays en développement vers d'autres pays en développement. Le quatrième chapitre traite de la coopération régionale et frontalière pour le développement. L'Accord de partenariat de Cotonou rappelle que l'intégration régionale est le processus qui consiste à surmonter, d'un commun accord, les obstacles politiques, physiques, économiques et sociaux qui séparent les pays de leurs voisins, et à collaborer à la gestion des ressources partagées et des biens communs régionaux. L'intégration régionale poursuit trois objectifs principaux : stabilité politique, développement économique et patrimoine régional. L'Union africaine a souligné que l'intégration est essentielle, en particulier en raison des effets de la mondialisation, puisqu'elle assure la viabilité des petites économies. L'intégration régionale ne peut avoir que des résultats positifs si la gouvernance globale et la sécurité sont assurées.

M. G. LUBINDA (Zambie), *co-rapporteur*, évoquant le rôle des parlements pour la réalisation des OMD par la coopération triangulaire au développement et la coopération Sud-Sud, observe qu'il existe huit sphères distinctes, bien qu'interconnectées, d'action pour les parlements : premièrement, influencer les politiques de leur pays sur les sujets dont il est traité aux Nations Unies et dans d'autres instances de négociation internationale; deuxièmement, se tenir au courant des progrès et des résultats des négociations internationales et régionales, notamment en matière de coopération Sud-Sud; troisièmement, assurer l'examen minutieux et la ratification opportune des textes internationaux et régionaux et des traités signés par les gouvernements; quatrièmement, passer en revue la législation nationale pour promouvoir l'intégration et la coopération régionale Sud-Sud ainsi que la réalisation des OMD; cinquièmement, voter des affectations budgétaires suffisantes aux programmes et aux secteurs qui touchent aux OMD; sixièmement, examiner les rapports relatifs aux programmes et aux secteurs qui touchent aux OMD et recommander une action opportune pour consolider la réalisation de ces objectifs; septièmement, contribuer activement au processus de mise en œuvre; enfin huitièmement, aborder avec le grand public la question des OMD et la mise en œuvre des programmes qui visent à les réaliser.

Les parlements des nations développées doivent s'acquitter de responsabilités spécifiques, puisque les OMD exigent des pays développés qu'ils honorent certains engagements en ce qui concerne l'aide, et s'assurent que la valeur de l'aide apportée ne soit pas amputée par les effets négatifs de régimes commerciaux injustes et des exigences de remboursement de la dette, comme c'est actuellement le cas. Cela fait donc peser sur les parlements des pays développés la responsabilité d'exercer les pressions voulues sur leur gouvernement afin qu'il honore ses engagements en matière d'aide, s'assure que l'aide est employée efficacement, et ne sépare pas la supervision de la politique d'aide d'une considération plus ouverte de la politique commerciale et de la finance internationale. Les parlements du Nord pourraient jouer un rôle significatif en allouant, de manière incrémentielle, des ressources qui promeuvent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Ils pourraient également encourager les gouvernements à engager les institutions multilatérales, comme les institutions de Bretton Woods, à élaborer des programmes qui favorisent le commerce entre pays du Sud et à en stimuler l'exécution.

Les parlements des pays en développement ont également un rôle spécifique à jouer. Les OMD donnent aux parlements un cadre internationalement convenu, parfaitement adapté pour tenir les gouvernements pour comptables de leurs actes. L'un des aspects les plus importants du mandat des parlementaires dans les pays en développement est de contrôler la gestion responsable et efficace des finances publiques, qui est l'une des responsabilités fondamentales des gouvernements. Selon les évaluations récentes de la Banque mondiale, quelque 5 pour cent du PIB mondial disparaît du fait de la corruption et de la mauvaise gestion. Or, cette proportion est beaucoup plus élevée dans les pays en développement qui sont très en retard dans la réalisation des OMD. Pour que les objectifs puissent être réalisés, les ressources, rares, doivent être dépensées pour répondre aux besoins du peuple, d'où la nécessité d'une pleine transparence dans le processus budgétaire. Les parlementaires doivent s'assurer que la gestion des dépenses publiques est responsable et transparente, et que les dépenses publiques servent à aider les pauvres, et non pas à enrichir les riches, comme c'est actuellement trop souvent le cas dans trop de pays en développement.

Les commissions parlementaires, au cours de leurs discussions avec les ministères techniques, doivent s'assurer que les OMD figurent au premier plan dans leurs politiques sectorielles, et que ces politiques se traduisent en prestations effectives de services. Les pays doivent adopter des politiques qui promeuvent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les parlementaires doivent également veiller à ce que la législation devienne un outil adapté et efficace pour lutter contre la pauvreté et réaliser les OMD. Dans beaucoup de pays, les textes législatifs sur l'héritage, la propriété et la fiscalité doivent d'urgence être revus pour faire en sorte que les femmes puissent participer pleinement et contribuer au développement. Pour sortir les pauvres de la pauvreté en libérant leurs talents et leur esprit d'entreprise, c'est une réforme juridique qui est nécessaire pour transformer le climat économique, en particulier pour les investisseurs locaux. Dans beaucoup de pays en développement, le volume des fuites de capitaux est en réalité plus grand que celui de l'aide reçue. Il faut aussi légiférer pour appuyer les efforts de coopération Sud-Sud qui favorisent la réalisation des OMD. La gouvernance doit être améliorée pour que gouverne un Etat capable, apte à réaliser les OMD, en améliorant la qualité et l'efficacité du secteur public, en réformant et en modernisant l'administration, en décentralisant certaines décisions vers les pouvoirs locaux, et en s'assurant que les processus politiques soient inclusifs, et pas seulement politiquement représentatifs au sein du Parlement élu.

Les parlements doivent pousser le gouvernement à participer activement aux efforts de développement par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, y compris, au niveau mondial, avec les Etats du Groupe des 77, la Chine et les Etats du mouvement des non-alignés, qui constituent le plus vaste mécanisme de consultation et de coordination des politiques parmi les pays en développement. Les positions adoptées par le Groupe des 77 et les non-alignés composent une philosophie et un cadre global d'action pour les pays en développement, tandis que les conférences des Nations Unies, et en particulier le Sommet du Millénaire en 2000, ont guidé les initiatives récentes Nord-Sud et Sud-Sud aux niveaux mondial et régional.

M. V. YU, *Coordinateur du Programme de la gouvernance mondiale pour le développement, Centre Sud, intervenant*, dit que le Centre Sud incarne précisément l'idée de coopération Sud-Sud. Il a été créé en 1994 à partir de la conclusion que les pays en développement avaient besoin de leur propre groupe de réflexion, multilatéral et indépendant. Le Centre Sud croit en la promesse et en la réalité de la coopération Sud-Sud, et en la capacité des pays en développement de tisser un monde meilleur pour tous.

Les pays en développement doivent actuellement affronter trois crises : celle du changement climatique, la crise économique et financière internationale, enfin la crise du développement. Ces crises ont un impact beaucoup plus grave sur les pays en développement que sur les pays développés. A mesure que s'élargit le fossé du développement et que les inégalités se creusent, la coopération Sud-Sud, à tous les niveaux, n'avait jamais été plus essentielle. Les parlements peuvent jouer un rôle important en informant et en guidant l'action des gouvernements pour faire en sorte que la coopération Sud-Sud soit effective et forme le socle d'un engagement entre pays en développement et pays développés.

Pour résoudre la crise du changement climatique de manière à promouvoir le développement durable pour les pays en développement, il faut s'efforcer de s'assurer que les pays développés partenaires réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre autant que le veut leur responsabilité passée et actuelle afin que les pays en développement puissent avoir leur part équitable dans l'atmosphère mondiale et leur juste quota de carbone, et qu'ils se conforment effectivement aux engagements qu'ils ont contractés par traité de fournir des financements nouveaux et additionnels et assurent des transferts de technologies vers les pays en développement pour leur permettre un développement durable. Dans le même temps, les pays en développement doivent relever le défi de mettre en œuvre tous les moyens appropriés, y compris les financements et les technologies disponibles pour se développer de manière durable. A cet égard, le développement effectif ne peut advenir que par le biais de la législation nationale et des politiques sanctionnées par les parlements, qui fixent les paramètres de l'action gouvernementale concernant le changement climatique. Les parlements doivent déterminer les causes profondes du changement climatique et étudier son impact sur les pays en développement. La coopération Sud-Sud est essentielle à la table des négociations dans le contexte du changement climatique, et sera particulièrement importante à la prochaine Conférence des parties sur le changement climatique à Copenhague pour assurer que les voix des pays en développement soient bien entendues.

Les pays en développement souffrent des conséquences de la crise économique et financière mondiale plus encore que les pays développés. Les coûts actuels pour les pays en développement sont manifestes dans le coup d'arrêt porté à leur croissance et à leur développement. A la lumière de la situation financière actuelle, la coopération Sud-Sud est essentielle pour assurer ce qui suit : premièrement, créer un système financier stable qui puisse bénéficier aux pays en développement; deuxièmement, ouvrir l'accès aux ressources financières dont les pays en développement auront besoin pour corriger les effets de la crise financière et récupérer de son impact; troisièmement, faire que les pays en développement trouvent les ressources pour alimenter leurs propres perspectives de développement, plutôt que de s'enfoncer encore plus loin dans la crise économique; quatrièmement, donner aux pays en développement pleinement et efficacement accès aux marchés des pays développés pour y vendre leurs marchandises, vu que le commerce constitue toujours un élément important dans les stratégies de développement; cinquièmement, prendre des mesures pour prévenir les dommages collatéraux que pourraient faire les politiques des pays développés pour répondre à la crise en entrant dans la phase de reprise; enfin sixièmement, les pays en développement doivent continuer d'avoir leur marge de manœuvre politique. Ce sont les parlements qui doivent façonner les politiques que doivent mener les gouvernements.

L'écart de revenu entre pays développés et pays en développement continue de grandir, et l'inégalité globale continue de croître. Cette crise plonge ses racines dans les failles systémiques de l'architecture des politiques économiques mondiales. Le rôle que jouent les pays en développement dans la définition des politiques économiques mondiales doit être accru. Un tel changement suppose que s'établisse une pleine coopération Sud-Sud, à tous les niveaux, pour garantir que la voix des pays en développement soit entendue. Les parlements pourraient jouer un rôle significatif en examinant le rôle des gouvernements dans les institutions internationales comme la Banque mondiale, l'ONU et le Fonds monétaire international. Les pays en développement doivent mettre la coopération Sud-Sud en pratique. Ils doivent rechercher dans leurs propres rangs où sont leurs marchés, les sources d'idées pour le développement, et leurs partenaires pour le commerce et la coopération. Un engagement plus profond dans les processus d'intégration régionale Sud-Sud permettrait aux pays en développement de travailler plus efficacement avec les partenaires des pays développés à promouvoir les objectifs de développement. Les parlements des pays en développement devraient s'attacher de plus près aux initiatives de développement régional, et soutenir les initiatives de coopération Sud-Sud, telles l'Initiative de Chiang Mai et la Banque du Sud, pour créer un système mondial de préférences commerciales entre pays en développement, réaliser des transferts de technologie pratiques, et rechercher le renforcement des compétences et des capacités, en poursuivant d'autres aspects concrets de la coopération Sud-Sud en tant que forum multilatéral. Le Centre Sud estime que l'avenir des pays en développement est en leurs propres mains. Ils doivent travailler ensemble pour veiller à ce que le travail effectué avec leurs partenaires développés s'effectue sur une base d'égalité et de participation pleine et effective. Le Centre Sud est prêt à collaborer avec les parlements pour promouvoir la coopération Sud-Sud, faire en sorte que les pays en développement réalisent leur plein potentiel de développement, et se donnent l'avenir qu'ils méritent tellement.

Débat

M. M. MATSUYAMA (Japon) dit que les gens, partout dans le monde, souhaitent que soient éradiquées la pauvreté et la faim. Le Japon a contribué aux efforts mondiaux à cet égard. Précisant qu'il parle dans la perspective d'un pays donateur du Nord, il dit que les régions bénéficiaires doivent être dissociées les unes des autres. Il y a de grosses différences d'une région à une autre; les progrès ont été remarquables en Asie, mais en Afrique subsaharienne aucun des OMD n'est encore en train d'être réalisé. Tandis que les régions qui ont commencé à se développer peuvent continuer de le faire sur leur propre lancée, il est peu réaliste d'attendre qu'il en soit de même en Afrique subsaharienne. Il importe donc d'accorder à certaines régions la priorité dans l'affectation de l'aide au développement. Au sommet du G8 à Gleneagles en 2005, les pays développés se sont engagés à avoir doublé leur aide publique au développement en Afrique à l'horizon 2010. Les parlements doivent suivre attentivement ce que font les gouvernements à cet égard. Il importe particulièrement que les pays développés soutiennent la coopération Sud-Sud, vu que l'efficacité de l'aide au développement Sud-Sud risque d'être restreinte par le manque de ressources. L'appui du Nord, sous la forme d'une coopération triangulaire, est donc particulièrement important. Le Japon soutient la coopération Sud-Sud par la formation de pays tiers, le financement de missions d'experts de pays tiers et la négociation d'accords

de partenariat, et la création d'un fonds de coopération Sud-Sud sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La délégation japonaise estime que les initiatives volontaristes de soutien devraient accroître l'efficacité de la coopération Sud-Sud. Des efforts doivent être consentis pour assurer l'efficacité de l'aide au développement, car celle-ci peut être coûteuse en ressources humaines et financières. L'un des rôles principaux des parlements est de superviser l'action du gouvernement, jusque dans les prestations d'aide au développement. L'aide au développement repose sur des systèmes institutionnels et opérationnels complexes, qui rendent nécessaires des connaissances expertes pour en faire l'évaluation. Il serait donc utile d'établir au sein des parlements des organes permanents chargés d'effectuer des recherches spécialisées sur les politiques d'aide au développement, à titre continu. Le Parlement japonais a établi une commission à cet effet, qui accomplit des missions de suivi et de supervision en ce qui concerne l'aide publique au développement apportée par le Japon en entretenant un dialogue avec les ministres. Des groupes d'étude sur l'aide au développement ont également été établis, et leurs rapports sur ces questions nourrissent les délibérations sur les comptes, leur vérification et l'établissement du budget. Le développement ne peut advenir sous l'effet de seuls facteurs externes, le facteur le plus important pour réaliser le développement étant la volonté des pays en développement eux-mêmes. Les parlementaires de ces pays devraient encourager cette volonté.

M. K. EL SHAZLI (Egypte) dit que l'expérience du vingtième siècle montre que les pays ne peuvent pas relever seuls les défis du développement. Il existe donc un besoin pressant de coopération internationale pour surmonter ces défis à tous les niveaux. La coopération tripartite, Sud-Sud et Nord-Sud est fondamentalement importante pour relever les défis du développement. Beaucoup de pays sont en retard dans la course au développement. Pour remédier au sous-développement dans les pays du tiers monde, les parlementaires doivent exercer un rôle de supervision et s'assurer que les gouvernements honorent leurs engagements tant internes qu'externes. La sécurité alimentaire est un objectif prioritaire parmi les OMD, et le sujet a été traité lors du G8 de 2009 en Italie. La meilleure approche pour assurer la sécurité alimentaire a été identifiée comme ne reposant pas seulement sur l'aide alimentaire, mais plutôt sur des solutions à long terme, à savoir la capacité des personnes de produire leur propre nourriture localement et d'avoir accès aux marchés intérieurs. Le Président égyptien a décidé de lancer une initiative égyptienne d'étude des taux de croissance nécessaires pour le développement, et d'instaurer des politiques pour éviter le protectionnisme et les déséquilibres commerciaux. La délégation égyptienne invite les Etats africains à s'efforcer d'assurer la stabilité, qui est un pilier du développement. Les parlements doivent pousser les gouvernements à se conformer à leurs engagements aux niveaux national, régional et international. Il convient de réfléchir à quel degré les pays du Nord sont fidèles à leurs engagements vis-à-vis des pays du Sud, en sachant bien que les pays en développement sont exploités et instrumentalisés par les pays développés au service de leurs propres intérêts.

Mme TANG XIAOQUAN (Chine) dit que le développement est la mission à long terme de la communauté internationale. Depuis le Sommet du Millénaire, des progrès ont été accomplis pour assurer la coopération internationale et permettre de réaliser les OMD. Les ressources pour le développement continuent cependant de manquer, et la crise financière internationale a eu pour conséquence que beaucoup de pays en développement doivent faire face à des difficultés économiques intérieures et à la dégradation de leurs structures externes de développement. La coopération Sud-Sud est donc partie intégrante de la coopération internationale au développement, car elle encourage les pays en développement à renforcer leur coopération et à soutenir mutuellement leurs efforts de développement. Des progrès ont été accomplis ces dernières années à cet égard, avec un accroissement du commerce et de l'investissement entre pays en développement, et de nouveaux mécanismes et des initiatives novatrices ont été lancés pour insuffler une vigueur nouvelle à la coopération Sud-Sud. Les pays en développement doivent renforcer leurs efforts de coopération Sud-Sud et travailler ensemble pour parer à la crise financière mondiale, observer le principe de l'avantage et de l'appui mutuels, et chercher à relever de nouveaux défis et à explorer de nouveaux domaines de coopération. En tant que représentants de l'opinion publique, les parlements ont la responsabilité de promouvoir la coopération internationale au développement et de réaliser un développement commun et durable.

Le Congrès national du peuple chinois encourage tous les parlements à soutenir la coopération Sud-Sud et à promouvoir la réalisation des OMD. Les gouvernements des pays développés doivent honorer leurs engagements en ce qui concerne l'aide au développement et la réduction de la dette, accroître les ressources consacrées au développement, et créer un environnement porteur pour la

coopération Sud-Sud. Ils doivent promouvoir l'ouverture des marchés, développer le commerce et la coopération dans les investissements, renforcer les transferts de technologies et partager les ressources développementales et les perspectives d'action pour le développement. Ils doivent aussi aider les pays en développement à renforcer leurs capacités d'auto-développement, leur coopération et leurs échanges d'expérience. La Chine a accompli des progrès significatifs dans le sens de la réalisation des OMD, et elle participe activement à la coopération internationale pour aider d'autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Elle a apporté une aide à 125 autres pays, a effacé la dette de 49 pays pauvres fortement endettés, et a accordé un régime tarifaire nul à 40 pays parmi les moins avancés. Au sommet de Beijing sur le Forum de la coopération sino-africaine, les responsables chinois ont annoncé une série de mesures d'aide aux pays en développement, en particulier d'Afrique, notamment l'établissement d'un fonds fiduciaire, la réduction des créances et l'exemption de tarifs douaniers. Lors de la quatrième réunion ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui approche, de nouvelles mesures seront annoncées. La Chine a rencontré des difficultés considérables depuis le début de la crise financière internationale. Le Congrès national du peuple fournit de gros efforts en vue d'établir, pour le développement, un partenariat global avec d'autres pays en développement.

M. Y. THOMA (Chypre) dit que l'humanité doit faire face à des problèmes considérables, en particulier à la pauvreté et à la faim, qui affectent la vie quotidienne de millions de personnes dans les pays en développement. La question fondamentale est de déterminer comment la communauté internationale pourrait organiser sa réponse à ces défis, et quel rôle les parlementaires pourraient exercer dans cette entreprise. Ces défis se sont intensifiés sous l'effet du bouleversement financier récent et des crises énergétique et alimentaire actuelles. La crise financière aura des conséquences graves sur le développement si les efforts pour restaurer les économies mises à mal ne sont pas multipliés. La réalisation des OMD dépend de paramètres nationaux et internationaux dans les pays en développement comme dans les pays développés. Les parlements du Nord et du Sud peuvent jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs, en renforçant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et en suivant l'application des politiques de développement pour en garantir l'efficacité sur le front de la réduction de la pauvreté. A cet égard, il est crucial que les parlements du Nord soutiennent les gouvernements dans leurs efforts pour atteindre les OMD, et ils doivent assurer la supervision des politiques d'aide et s'assurer que ces politiques soient efficaces sur les plans de la finance et du commerce à l'échelle internationale. L'écart entre pays développés et pays en développement ne pourra être comblé que par la volonté politique des gouvernements des pays développés. Jusqu'ici cette volonté politique a manqué, et l'on pratique deux poids, deux mesures.

M. P.B. BOGATI (Népal) dit que, il y a neuf ans, la communauté internationale s'est solennellement engagée à assurer le développement des populations les plus infortunées du monde à l'horizon 2015. A six ans de cette échéance, le temps est venu d'examiner les progrès accomplis et de tirer des enseignements. Une introspection empreinte de gravité est nécessaire de la part de la communauté internationale et des gouvernements nationaux. Les parlements ont pour rôle de superviser les politiques des gouvernements et d'assurer la traduction en actes des engagements contractés au Sommet de Millénaire. Ne pas réaliser les OMD serait un échec collectif de l'humanité. Le Népal invite les pays développés à honorer leurs engagements en faveur des OMD en apportant leur aide au développement outre-mer. Il est nécessaire que les flux d'aide soient prévisibles et sûrs, et aillent de pair avec l'aide au renforcement des capacités et les programmes de développement. Il doit être satisfait aux besoins humains. Les pays du Sud doivent être novateurs et connaître leurs forces, et s'efforcer de partager leurs meilleures pratiques. La coopération triangulaire peut être particulièrement efficace à cet égard, et si les efforts voulus sont effectivement consentis, les OMD pourront être réalisés.

M. D.H. OLIVER (Canada) dit que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent des stratégies novatrices, qui illustrent le constat de plus en plus largement accepté par les nations que le développement international, pour être efficace, ne doit pas seulement se faire selon des rapports hiérarchiques entre pays donateurs traditionnels et monde en développement. Le fusionnement des puissances économiques brouille les lignes de partage entre pays en développement et pays développés, et montre que des compétences et des pratiques précieuses ont concrètement contribué à réaliser les niveaux impressionnants de croissance économique et de stabilité politique dont ont joui certains pays du monde en développement dans un passé récent. En tant que pays donateur traditionnel, engagé de longue date en faveur du développement international, le Canada est désireux

d'identifier les politiques et les programmes qui permettraient à son aide de servir plus efficacement les pays en développement. C'est là une question particulièrement pressante, vu que la date d'objectif pour réaliser les OMD approche. Les pays développés ont l'obligation de soutenir les pays en développement dans la réalisation des OMD. Le renforcement du soutien aux pays en développement ne passe pas seulement par des volumes croissants d'aide, mais consiste aussi à s'assurer que cette aide est apportée de manière plus efficace. Si le Canada est déjà fortement impliqué dans le dialogue Nord-Nord, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire n'ont qu'une part relativement petite dans la programmation canadienne. Certains programmes canadiens, toutefois, ont été modelés sur ces stratégies de développement. Par exemple, en Haïti, le Canada a financé une campagne de vaccination en partenariat avec le Brésil, de même qu'un projet de développement agricole a été financé en partenariat avec l'Espagne et a été réalisé par l'Argentine et le Brésil. Le Canada a également financé un projet qui a permis à des experts sud-africains de l'organisation et de la gestion de services publics d'apporter des formations aux fonctionnaires du Burundi, du Rwanda et du sud du Soudan en vue de l'établissement de nouveaux services publics pour appuyer le relèvement dans la phase consécutive au conflit. Ces efforts ont mis en lumière les résultats positifs d'une coopération dans laquelle le Canada a apporté une aide financière couplée aux savoir-faire de partenaires du Sud, qui ont une vision beaucoup plus proche et adaptée des besoins spécifiques des pays en développement voisins. Les parlements peuvent assurément user de leur position et de leur mandat pour veiller à ce que les objectifs des politiques de développement soient formulés de manière à servir au mieux les besoins du monde en développement.

Mme L. AL-GAOU (Bahreïn) demande comment les pays en développement pourront réaliser les OMD dans le contexte de la crise financière actuelle. Malgré le message positif que donnent quelques pays développés, la situation s'est détériorée. La crise financière mondiale actuelle est étroitement liée à la crise énergétique et au changement climatique. Elle constitue donc une crise humanitaire mondiale. Cette crise ne connaît pas de frontières. La pauvreté, la faim, le manque d'eau et la désertification représentent autant de difficultés fondamentales qui exigent un ordre mondial plus lisible et plus juste. Le système financier actuel doit être remis en question, pour permettre une redistribution plus juste des ressources entre tous les pays du monde. Tandis que sa délégation salue les efforts de quelques pays pour réduire les conséquences de ces crises, il apparaît indésirable que les prêts consentis viennent alourdir la dette et constituent un fardeau additionnel pour les pays en développement. L'intervenante demande où sont les milliards de dollars qui ont été annoncés au titre de l'aide publique au développement : ils semblent se promener dans les pays du Nord, au lieu d'arriver dans les pays du Sud pour concrétiser l'aide promise. Elle appelle à une responsabilité et à une transparence accrues en ce qui concerne l'affectation, le transfert et l'utilisation des fonds d'aide publique au développement. L'exercice d'une plus grande responsabilité est nécessaire parmi les pays donateurs, car leur aide est cruciale pour lutter contre la pauvreté et la faim dans le monde.

M. S.N. MOUSAVI (République islamique d'Iran) observe que de nouvelles perspectives de coopération Sud-Sud ont débouché sur le développement économique, y compris l'interdépendance et la promotion du commerce et du développement entre pays en développement. Le flux des investissements des pays plus avancés du Sud vers ceux qui le sont moins a conduit à une coopération accrue et à des progrès plus nets en direction des OMD. La participation dans l'arène internationale et la coopération triangulaire peuvent renforcer la coopération Sud-Sud de tous les pays en développement. Les OMD doivent être situés dans le contexte du développement national global, de la croissance économique et de la juste distribution de la richesse et des ressources. La réalisation des objectifs à moyen terme devrait être possible grâce à une atmosphère de coopération, à la synergie et à l'échange d'idées dans le domaine des sciences et des technologies, et au développement des ressources humaines. Les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer à cet égard. La République islamique d'Iran a pris des mesures pour réduire la pauvreté extrême et les taux de mortalité maternelle et infantile. La scolarisation en primaire est pratiquement universelle dans le pays, et garçons et filles y sont représentés à égalité. La proportion de la population ayant accès à l'eau potable a considérablement augmenté. L'éducation et la recherche dans le domaine des sciences et des technologies se sont développées, et les technologies de l'information et de la communication sont largement à la disposition du public. Le programme de développement national de la République islamique d'Iran est fondé sur la justice, ce qui constitue un socle solide pour la réalisation des OMD.

M. R. AL SHAREEQI (Emirats arabes unis) rappelle que, en 2000, la communauté internationale s'est promis que 2015 serait l'horizon auquel il serait mis fin une fois pour toutes à la pauvreté, que l'égalité entre hommes et femmes serait acquise, et que l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida, et d'autres objectifs de développement seraient atteints. Les Emirats arabes unis se sont attachés à atteindre ces objectifs et à apporter leur aide à d'autres pays en développement. Ils ont versé plus de 10 milliards de dollars d'aide en 2006. Cette aide a été ciblée sur les efforts de développement dans la région du Golfe et dans d'autres pays en développement. D'autres initiatives sont nécessaires au niveau national pour atteindre les objectifs de développement. En 2008, les Emirats arabes unis ont lancé une initiative pour apporter des soins de santé à plus d'un demi-million de personnes atteintes de troubles oculaires. Les centres de soins cardiovasculaires accueillent des patients de nombreux pays en développement. Les initiatives du Fonds monétaire international (FMI) et du G20 doivent tenir compte des changements qui interviennent au niveau international, et veiller à ne pas marginaliser les pays en développement, assurant ainsi une plus juste distribution des fonds. Les flux commerciaux sont nécessaires pour promouvoir le développement économique des pays du Sud et résoudre les problèmes, notamment la pauvreté, en éliminant des obstacles tarifaires aux échanges.

M. K.R. KHAN (Inde) rappelle que, en septembre 2000, la communauté internationale a énoncé les OMD pour qu'advienne un ordre mondial plus juste. En 2009, à mi-chemin de l'horizon fixé à 2015, on constate des retards considérables dans l'avancement en direction des objectifs. Ajoutant à un scénario qui ne porte pas à l'optimisme, les crises économique et alimentaire sans précédent qui secouent le monde, et les effets du changement climatique qui deviennent de plus en plus évidents ont un impact qui pourrait être dévastateur. Le partenariat mondial, tel qu'il est décrit dans la Déclaration du Millénaire, est crucial et doit être complété par des efforts nationaux. Bien que l'Inde retienne le principe que la responsabilité de la réalisation des OMD incombe aux gouvernements nationaux, un partenariat mondial pour le développement est également nécessaire. La question clef à cet égard est d'accroître de manière significative l'aide publique au développement. La réalisation des OMD demeurera un vœu pieux aussi longtemps que les engagements d'aide au développement ne se traduiront pas en action. Bien que l'Inde, pays en développement, n'ait pas de responsabilités d'aide dans le contexte d'un partenariat mondial, elle a consenti des efforts au niveau multilatéral dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Plusieurs idées novatrices ont été lancées pour financer le développement et réaliser les OMD. Dans ce contexte, l'Inde a été un participant actif à la sixième réunion plénière du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Le financement innovant, cependant, ne saurait se substituer à l'aide publique au développement. Beaucoup de pays développés considèrent que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire devraient faire participer les plus grands parmi les pays en développement à la prise en charge partagée des responsabilités d'aide publique au développement, sur la base de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Sa délégation estime que la Déclaration de Paris n'engage que les pays développés, et n'est pas applicable à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

M. F.-X. de DONNEA (Belgique), *co-Rapporteur*, constate que les interventions, jusqu'ici, mettent en lumière l'importance croissante de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, non seulement pour atteindre les OMD, mais aussi pour résoudre les crises par lesquelles passe actuellement le monde. Ainsi se dessine un consensus sur l'importance de la coopération Sud-Sud pour résoudre les problèmes complexes qui se posent aussi bien au Nord qu'au Sud, y compris la crise alimentaire et le changement climatique. Les parlements ont un rôle important à exercer pour renforcer la coopération entre le Nord et le Sud.

M. G. LUBINDA (Zambie), *co-Rapporteur*, se félicite de la richesse des idées qui sont exprimées. Il prend note en particulier de plusieurs questions : où sont les milliards de dollars qui avaient été promis pour l'aide publique au développement et les OMD ? Où est le zèle avec lequel la communauté internationale dans sa totalité avait adopté les OMD en 2000 ? Et pourquoi a-t-il fallu aussi longtemps aux parlementaires du monde pour s'interroger sur leur rôle dans ce processus ? Le monde est devenu un village planétaire, dans lequel ce qui nuit aux plus défavorisés finit par nuire à tous. Il convient donc de réfléchir aux mesures pratiques que les parlementaires peuvent prendre pour concrétiser les initiatives de réduction de la pauvreté, et quelles mesures peuvent être prises aux niveaux national, régional et international. Il accueillera volontiers toutes les observations et toutes les idées qui seront

proposées, et qui viendront alimenter le débat de la deuxième Commission permanente lors de la 122^{ème} Assemblée à Bangkok.

M. V. YU, *Coordinateur du Programme de la gouvernance mondiale pour le développement, Centre Sud, intervenant*, observe que les interventions entendues jusqu'ici sont en juste résonance avec les travaux du Centre Sud. Au sujet de la question soulevée par le représentant de Bahreïn, à savoir où sont les milliards de dollars promis pour l'aide publique au développement, il dit que les paroles doivent être suivies d'effet et que les engagements doivent être honorés, ce qui depuis trop longtemps n'a pas été le cas. L'engagement de la communauté mondiale à soutenir les objectifs développementaux des pays en développement n'a pas été tenu. Trop longtemps, il y a eu incohérence entre les politiques menées par les institutions. L'intérêt principal de la coopération Sud-Sud – à savoir l'engagement des pays en développement – est donc crucial pour façonner une architecture mondiale cohérente des politiques économiques, financières et environnementales. Les exemples pratiques de coopération Sud-Sud cités jusqu'ici dans le débat montrent que des progrès peuvent être accomplis. L'action menée au niveau des pays sur la coopération Sud-Sud doit être liée aux mesures prises par la communauté mondiale et par les pays en développement pour faire en sorte que les institutions soient plus équitables, et que les pays soient mieux représentés et puissent faire entendre leur voix quand il est décidé de politiques qui auront une portée planétaire. Les parlementaires doivent envisager comment rendre les politiques et les institutions économiques mondiales plus cohérentes et compatibles les unes avec les autres en ce qui concerne la réalisation des OMD. Concernant la coopération triangulaire et le rôle des pays en développement émergents en tant que bailleurs d'aide publique au développement, l'intervenant dit que, si les mécanismes existants qui régissent les rapports entre donateur et bénéficiaire tels que ceux qui ont été définis dans le contexte de l'OCDE ont un rôle à jouer, ils sont nés de l'expérience de pays donateurs développés, et ne sont pas nécessairement directement applicables aux pays en développement dans le contexte de la coopération Sud-Sud. Le Conseil économique et social de l'ONU a créé en 2007 un Forum de haut niveau pour la coopération au développement, qui est plus légitime et plus universel, et offre une tribune aux pays en développement qui ont ainsi leur mot à dire sur la façon de mener les efforts de développement.

Mme R. DASHTI (Koweït) dit que le monde continue de souffrir de l'impact de la crise économique et financière, et de l'augmentation résultante du chômage. Dans les pays du Sud, le niveau de vie s'est détérioré et les plans économiques se sont effondrés. La communauté internationale dans sa totalité a un rôle à jouer pour parer à la crise. Les gouvernements doivent renforcer la coopération Sud-Sud et trouver les moyens de surmonter les pires effets de la crise. Il convient de trouver comment procéder pour éviter que la situation ne s'aggrave encore. Les parlements doivent légiférer pour accroître les flux commerciaux entre pays du Sud. Le Conseil national du Koweït a établi un fonds original, qui a en son temps été la première institution financière créée pour aider les pays arabes en développement. Depuis 1994, le Fonds koweïti pour le développement économique arabe a décaissé plus de 14 milliards de dollars d'aide, dont beaucoup de pays en développement ont bénéficié. Des récompenses ont été décernées au Fonds pour saluer ses réalisations développementales dans le secteur des petites et moyennes entreprises et dans celui de la santé. Le Koweït s'est aussi efforcé d'assurer la réduction des créances en suivant une initiative lancée par feu le Cheik Al-Sabah.

M. P. TANBANJONG (Thaïlande) dit que la Thaïlande joue un rôle de premier plan dans les initiatives régionales et sous-régionales de développement afin de promouvoir la coopération économique et le développement humain, et réaliser les OMD. La Thaïlande vise à renforcer le dialogue et la coopération à de multiples niveaux. S'attachant à un nouveau paradigme de politique étrangère, le Gouvernement thaïlandais a opéré la transition entre être pays bénéficiaire et émerger comme pays donateur. Depuis 2003, l'Agence internationale de coopération au développement de la Thaïlande joue un rôle plus actif dans la promotion des efforts de coopération au développement, qui sont dirigés vers l'Asie du Sud, le Moyen-Orient, l'Afrique et même l'Amérique latine et les Caraïbes. La Thaïlande a transféré son expérience d'une politique économique durable à d'autres pays pour renforcer leur développement et leurs ressources humaines. Un exemple de cet appui réside dans le lancement par le Gouvernement thaïlandais d'un programme d'autosuffisance économique au Lesotho. La Thaïlande soutient également la participation du secteur privé au développement dans le Sud. La délégation thaïlandaise estime que les parlementaires doivent encourager leur gouvernement à participer activement et de manière croissante aux efforts visant à développer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à tous les niveaux.

Mme CHEW MEI FUN (Malaisie) dit que la coopération Sud-Sud est un mode opératoire important par lequel les expériences et les savoir-faire de certains pays en développement peuvent être transférés à d'autres. La mondialisation a grossi les inégalités entre pays. Afin de sauvegarder leurs propres intérêts, les pays en développement doivent renforcer la coopération Sud-Sud afin de consolider leur capacité de participer efficacement aux processus décisionnels des institutions mondiales. Ce n'est qu'en s'unissant dans une coopération Sud-Sud que les pays en développement pourront peser, sur un pied d'égalité, dans les négociations avec les pays du Nord. Il est urgent que les pays en développement renforcent l'efficacité des processus multilatéraux, puisque les intérêts économiques essentiels des pays en développement sont identiques. Aucun pays en développement à lui seul n'a la capacité d'influencer la nature et les résultats des processus de négociation dans les instances internationales. Le partage de l'expérience et des meilleures pratiques est une pierre angulaire de la coopération Sud-Sud. A la lumière de ces constats, les parlements devraient promouvoir les programmes de coopération technique pour partager leurs domaines d'expertise avec d'autres pays du Sud. Pour mieux promouvoir la coopération Sud-Sud, des partenariats devraient être noués à tous les niveaux, y compris entre les sociétés civiles, les entreprises, les chefs politiques, les médias, les travailleurs et les populations dans leur ensemble. La coopération Sud-Sud peut être renforcée par la participation des pays du Nord. Les efforts devraient être basés sur la mise en commun de l'expertise des pays partenaires du Nord et du Sud, en recherchant l'avantage comparatif pour les pays du Sud. Les organes multilatéraux, comme le PNUD, pourraient apporter leur appui à une coopération Sud-Sud renforcée. Une approche systématique de la coopération technique entre pays en développement et des programmes de formation de pays tiers, mettant l'accent sur les besoins du pays bénéficiaire, sera nécessaire. Une telle approche devra venir remplacer les programmes qui sont actuellement menés au coup par coup. Les pays en développement devraient recourir à la coopération Sud-Sud en tant que stratégie essentielle pour atteindre les OMD. Les pays du Sud doivent considérer que, si l'appui de la communauté internationale est le bienvenu, ils ne doivent pas se laisser aller à dépendre excessivement d'une assistance. En ce qui concerne l'éradication de la pauvreté, les parlements doivent veiller à ce qu'une politique sociale systématique, assortie de filets de sécurité, soit établie, et que les meilleures pratiques soient partagées entre pays du Sud. Une telle politique devrait reposer non seulement sur l'aide financière traditionnelle, mais aussi, et de manière plus importante, sur la mise en œuvre d'une aide sociale productive, reposant sur le diagnostic des causes profondes de la pauvreté, sur la catégorisation des besoins et sur la mesure de l'appui nécessaire en ce qui concerne le développement du capital humain.

Mme G. GAUTIER (France) dit avoir demandé que le Comité de coordination des femmes parlementaires concentre son attention sur le cinquième des OMD, à savoir la santé maternelle. En 2015, un objectif essentiel doit être atteint, et si des progrès ont été accomplis, il reste beaucoup à faire. La crise financière et économique internationale aura été un obstacle à la réalisation des objectifs de développement, en particulier dans les pays les moins avancés, et les femmes se trouvent en situation de grande vulnérabilité. Les efforts doivent être accrus et toutes les solutions doivent être explorées pour renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au développement. Les défis que présente la santé maternelle doivent être relevés par l'éducation sanitaire, en particulier celle des adolescentes, et la formation en ce qui concerne les coutumes, les traditions et les modes de vie, en particulier pour ce qui est de l'alimentation et de l'hygiène, en veillant à l'égalité d'accès aux soins de santé. Un accent particulier devrait être placé sur la situation des femmes célibataires en santé précaire. Le manque d'accès aux soins est une cause principale du niveau élevé de mortalité maternelle. Des efforts doivent être faits pour améliorer la collecte de données permettant d'évaluer la situation. En Afrique subsaharienne, une femme sur treize meurt lors d'un accouchement, contre une sur 4 000 dans les pays développés. Cette statistique montre bien que la situation doit être corrigée d'urgence, et les parlementaires ont un rôle à jouer à cet égard. Les OMD relatifs aux soins de santé sont loin d'être atteints. Il faut s'interroger sur la mesure dans laquelle les parlementaires ont conscience de la situation de la santé maternelle dans leur pays et ailleurs, dans quelle mesure l'aide à la coopération Sud-Sud devrait être accrue pour améliorer les soins de santé maternelle, et à quoi devraient viser les nouvelles politiques afin d'atteindre les OMD. La communauté internationale pourrait alors, ayant pris conscience des enjeux, se hisser avec détermination à la hauteur de ces défis.

M. P. MUSHELENGA (Namibie) dit que la coopération Sud-Sud est un élément de la politique étrangère qui vise à établir des relations mutuellement avantageuses entre les pays du Sud. La

coopération multilatérale Sud-Sud est poursuivie par le biais d'un certain nombre d'organismes comprenant le mouvement des non-alignés et le Groupe des 77. La coopération bilatérale Sud-Sud diffère entre les pays, les pays d'Afrique australe concentrant leurs efforts de coopération au développement sur leurs relations avec l'Inde, la Chine et le Brésil. Jusqu'ici, les ministères des affaires étrangères et du commerce ont joué un rôle exclusif dans la défense de la coopération Sud-Sud. Il est toutefois désormais admis que la politique étrangère ne saurait plus demeurer la chasse gardée de l'Exécutif gouvernemental. Le rôle du parlement est de plus en plus indiqué non seulement pour ratifier les accords, mais aussi pour suivre leur élaboration et leur application. Les parlements devraient être convenablement informés des progrès accomplis par l'Exécutif en direction de la réalisation des OMD. Des séances de réflexion devraient être organisées avec les ministères compétents, les commissions parlementaires, les autorités régionales, les autorités locales et le secteur privé pour définir le rôle de chaque partie prenante pour assurer la réalisation des OMD. Des consultations informelles et formelles entre l'Exécutif et le Législatif permettraient au parlement d'être régulièrement tenu informé, de se trouver en mesure de suivre efficacement l'aspect de coopération Sud-Sud de la politique commerciale et de la politique étrangère, et donc de ne pas faillir dans sa fonction de supervision.

Mme Y. REGUEIFEROS (Cuba) dit que la réalisation des OMD est actuellement examinée par diverses instances. Cuba a déclaré être déterminé à résoudre la situation de pauvreté qui affecte plus de 80 pour cent de la population mondiale. Cette situation ne peut changer que si les riches renoncent à leurs privilèges pour assurer une redistribution plus juste de la richesse. L'ordre mondial non durable qui condamne le Sud à vivre dans la pauvreté doit être changé. La coopération Sud-Sud est un aspect important de la coopération internationale au développement, qui doit compléter, plutôt que remplacer, la coopération Nord-Sud. La communauté internationale doit soutenir les efforts des pays en développement par une coopération au développement sans aucune clause de conditionnalité. Cuba a une riche expérience à cet égard, et a déployé ses capacités de coopération pour améliorer la situation des personnes dans 27 pays différents. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Cuba s'attache à promouvoir l'éducation sur la base de la solidarité entre différentes cultures, car l'éducation et la culture sont un aspect important de la richesse des nations. Bien qu'un monde meilleur pour tous soit possible et nécessaire, il ne pourra advenir que si les pays du Nord concourent à relever les défis du développement dans le monde.

M. I. GHALION (République arabe syrienne) dit que, en dépit des efforts qui sont faits pour faire avancer le développement, des disparités considérables demeurent entre la qualité de la vie dans les pays du Nord et dans ceux du Sud. Le Sud connaît des souffrances terribles. La responsabilité des pays du Nord réside dans la solidarité internationale, plutôt que dans la charité. Le développement au Sud doit se faire dans la dignité. Les invasions et les occupations constituent un gaspillage de ressources, et privent les pays occupés du droit de réaliser leur potentiel. Elles ont pour effet de refuser au peuple l'exercice de ses droits fondamentaux. Depuis 1967, les Hauteurs du Golan sont occupées par Israël. Du fait de cette occupation, la République arabe syrienne est privée de l'utilisation et du bénéfice de ses ressources nationales. La terre et les ressources doivent être restituées par Israël au peuple de Syrie. Les pays développés doivent veiller à ce que les pays en développement puissent participer à leur propre développement et à la création de richesses. Les pays en développement quant à eux ne doivent pas avoir à payer le prix de la mise à sac de la planète, qui a été le fait du monde développé.

M. F.K. KUNDI (Pakistan) observe qu'il y a nombre de défis à relever actuellement dans le monde. Si rien n'est fait, les efforts fournis jusqu'ici pour atteindre les OMD pourraient se trouver annihilés. Les parlements ont un rôle important à jouer pour assurer la réalisation des OMD. La délégation pakistanaise considère que la coopération Sud-Sud pourrait être améliorée en encourageant les initiatives commerciales Sud-Sud, comme l'investissement dans les réseaux de transports et de communications. Les solutions novatrices de financement devraient être encouragées, par exemple des systèmes régionaux qui permettraient l'utilisation des monnaies locales dans le commerce international. Une aide au commerce devrait être rendue disponible pour accroître la coopération Sud-Sud. Des banques de développement régionales devraient être établies, et les ressources des banques centrales des pays du Sud devraient être mises en commun au niveau régional afin de fournir une aide à la coordination régionale des taux de change. L'accès aux services d'assurance à l'exportation devrait être amélioré. Une évaluation et une amélioration continues de l'infrastructure relative au commerce est nécessaire pour relier les pays en développement aux niveaux régional et international. La coopération Sud-Sud devrait être renforcée en améliorant les transferts de technologie. Il faudrait conclure dès que

possible le cycle des négociations commerciales de Doha. L'accès commercial du Sud pourrait être favorisé par un assouplissement du régime des visas. Les normes de qualité et de respect de l'environnement applicables aux produits exportés devraient être harmonisées. Des accords commerciaux et de transfert régionaux, et la création de zones de libre-échange entre pays en développement favoriseraient le développement, la paix et la stabilité, et aideraient à avancer vers la réalisation des OMD. L'appui de la communauté internationale est nécessaire pour ce faire. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et l'édification de partenariats porteurs entre pays en développement sont les façons les plus efficaces d'assurer développement et sécurité.

M. S. AL-HUSSEINI (Arabie saoudite) dit qu'il y a diverses raisons à la crise financière internationale actuelle. Ce sont des solutions à long terme plutôt que des solutions ad hoc qu'il faut rechercher. L'UIP doit examiner tous les facteurs qui ont contribué à la crise avec grand soin afin de contribuer à une solution. La coopération internationale au développement est particulièrement importante, car elle appuie le développement des nations. Malheureusement, la crise financière mondiale, qui a pris naissance dans les pays les plus riches, a des effets sérieux sur les pays en développement. Les nations riches devraient examiner les raisons de la crise et en corriger les effets. L'Arabie saoudite estime que la libéralisation du commerce est l'un des facteurs de la situation actuelle de crise. En tant que pays donateur, elle apporte une quantité substantielle d'aide au développement, et joue un rôle important dans la coopération au développement.

M. N. EVANS (Royaume-Uni) dit que tous les parlementaires ont un rôle important à jouer pour faire en sorte que les gouvernements respectent leurs engagements, et doivent questionner les gouvernements sur la situation et l'utilisation des fonds affectés à l'aide au développement. Puisque le monde doit faire face à une crise financière importante, il peut être facile pour les gouvernements de réduire l'aide financière au développement international. Mais agir ainsi serait erroné. Les besoins des personnes les plus pauvres au monde sont cruciaux et doivent être satisfaits. Le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à affecter 0,7 pour cent du produit intérieur brut à l'aide publique au développement, sans conditions, d'ici à 2013. Les pays développés ont la responsabilité morale de s'assurer que leur technologie, en particulier en ce qui concerne le changement climatique, est partagée avec les pays les plus pauvres du monde. Dans les pays développés, les supermarchés commercent avec le monde en développement. Il ne doit pas leur être permis de s'approvisionner en produits dans les pays en développement aux prix les plus bas possibles. Les supermarchés ont l'obligation morale d'assurer un commerce équitable, car toute autre forme d'échange revient à voler de la nourriture aux pays en développement. Les parlementaires des pays développés ont la responsabilité de s'assurer que des prix raisonnables sont payés pour les produits alimentaires provenant de pays en développement.

M. M.M. EL-TIGANI (Soudan) dit que sa délégation appuie la référence qui est faite dans le projet de rapport au lien entre les politiques et la possibilité de réaliser les OMD. La participation du secteur privé, dans un climat de stabilité politique, dans les pays en développement est particulièrement importante. La stabilité est essentielle pour l'investissement. La violence, l'instabilité politique et la médiocrité des infrastructures dans beaucoup de pays africains sont des obstacles au développement. Les liaisons aériennes directes manquent entre beaucoup de pays africains, ce qui rend particulièrement difficile de réaliser pratiquement diverses possibilités de coopération. Il faut accorder une considération sérieuse à la façon dont la situation pourrait être modifiée. Beaucoup d'aspects de la coopération n'ont pas encore été mentionnés dans le débat, par exemple la coopération par l'éducation et l'enseignement, et la question des bourses. Plusieurs universités au Soudan offrent des cours et des diplômes aux étudiants d'autres pays qui recherchent une bonne éducation, ce qui constitue un bon exemple de coopération Sud-Sud. Si les établissements d'éducation des pays développés offraient aux étudiants de pays en développement des bourses, cela pourrait permettre à ceux-ci d'acquérir une bonne éducation pour revenir au pays avec une expertise accrue, ce qui serait une étape positive pour le processus de développement.

M. F. MEZA (Chili) dit que plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, et qu'autant n'ont pas accès à l'eau potable. La communauté internationale s'est engagée à éliminer les effets du VIH/sida et à réduire de moitié le nombre des personnes vivant dans la pauvreté avant 2015. A mi-parcours, il apparaît hautement probable que ces objectifs ne seront pas atteints. Bien que des progrès aient été réalisés au Chili, et que la pauvreté y ait été divisée par deux, des obstacles à la réalisation des OMD demeurent. Bien que les objectifs formulés dans l'ensemble des déclarations aient

été établis pour les pays en développement par le monde développé, l'échec à les atteindre est considéré comme relevant de la responsabilité des pays du Sud. Les statistiques mondiales sur le développement sont biaisées par des progrès considérables dans un nombre restreint de pays, en particulier dans ceux de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui masquent les problèmes qui demeurent dans d'autres régions. S'il y a eu une baisse globale des chiffres moyens de pauvreté, dans certains pays celle-ci a gagné du terrain. L'instruction publique gratuite est essentielle pour réduire l'inégalité des chances qui sévit actuellement dans le monde. La crise financière internationale est devenue un obstacle pour la réalisation des OMD. Les acteurs locaux sont jugés responsables de l'échec vis-à-vis des OMD, en particulier dans les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne. Or les acteurs mondiaux doivent eux aussi endosser leur part de responsabilité. Les parlementaires doivent donc faire des OMD l'occasion de travailler pour le bien-être accru d'une part significative de l'humanité.

M. N. M'MITHIARU (Kenya) dit que la double problématique de la pauvreté et de la faim affecte tous les pays en développement. Faute de remédier aux causes profondes de la pauvreté et de la faim, aucun progrès ne peut être accompli sur d'autres aspects du développement. Le Kenya dépend fortement de son agriculture. Concernant le commerce, des distorsions se sont produites sous l'effet de subventions et autres mécanismes de protection, qui doivent être supprimés pour que se rétablisse un équilibre commercial entre le Nord et le Sud. Les OMD doivent être une co-entreprise entre les pays développés et les pays en développement, et toutes les parties prenantes doivent endosser leurs responsabilités respectives. Il existe une tendance à blâmer les pays du Sud pour leur manque de développement, parce qu'ils ne feraient pas bon usage de l'aide qu'ils reçoivent. L'intervenant invite tous les pays du Nord à s'assurer qu'ils ont honoré leurs engagements de fourniture d'aide publique au développement. Le Kenya est en bonne voie pour atteindre les OMD 2 et 6, mais a encore beaucoup de progrès à faire pour réaliser les autres objectifs. Le rôle des parlements ne saurait être minimisé à un stade aussi crucial. La coopération Sud-Sud est très importante, et devrait être centrale dans les efforts de développement. Les parlements doivent s'assurer que les gouvernements sont responsables et transparents, afin que l'utilisation de tous les fonds d'aide au développement puisse être supervisée. Une approche coordonnée est nécessaire pour que s'établissent des liaisons Nord-Sud et Sud-Sud entre les entreprises. Un groupe de travail pour les pays du Sud devrait être créé sous les auspices du Centre Sud ou de l'UIP pour veiller à la coordination de la supervision des progrès en direction des OMD.

M. M.S. SONG (République de Corée) dit que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont particulièrement importantes pour ce qui est d'atteindre les OMD. La République de Corée a accumulé des connaissances et de l'expérience permettant d'apporter de l'aide publique au développement à des pays de différentes régions, et a opéré avec succès le passage de la situation de pays bénéficiaire à celle de pays donateur. L'expérience coréenne du développement économique, social et politique est donc largement applicable et apporte des éclairages nouveaux. Dans l'expérience de la Corée, la coopération triangulaire représente une valeur ajoutée supplémentaire lorsqu'il s'agit d'injecter des montants de plus en plus massifs dans l'aide publique au développement. Le Parlement coréen est en train d'élaborer une législation de base sur l'aide publique au développement, qui prévoit la mise en place d'une commission sur l'aide au développement et des efforts pour rationaliser celle-ci afin qu'elle soit au plus près des attentes et des besoins des régions et des pays bénéficiaires. Elle permettra également de mettre en œuvre le processus de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. La délégation coréenne compte sur des efforts internationaux, y compris pour des dispositions plus efficaces de coopération triangulaire par le biais de programmes spécifiques permettant d'obtenir des résultats concrets, plutôt que de vagues promesses. Des efforts doivent aussi être faits pour améliorer la gouvernance dans les pays bénéficiaires, ce qui promouvoir et renforcerait les perspectives de coopération triangulaire.

Mme K. FERRIER (Pays-Bas) constate qu'il a beaucoup été question de l'efficacité de la coopération au développement, ce qui montre que, si bien des choses ont été réalisées, des effets négatifs demeurent. Les pays en développement ont tendance à trop se focaliser sur les donateurs, ce qui a pour effet que ce sont ces derniers qui détiennent le pouvoir de décision. Il a été globalement reconnu que la coopération Sud-Sud présente des perspectives et des avantages considérables, y compris avec des échanges d'idées et d'expérience, et des programmes et projets communs. Le succès du développement est principalement aux mains des pays en développement. Les parlementaires des pays en développement doivent donc veiller à ce que leur gouvernement soit tenu d'en rendre compte. Souvent les gouvernements des pays en développement s'en remettent davantage à l'opinion des pays

donateurs qu'à celle de leurs concitoyens. Les parlementaires doivent rechercher l'occasion de travailler ensemble sur la coopération Sud-Sud à un niveau concret. Pour leur part les parlementaires des pays donateurs doivent circonscrire quels sont les avantages d'un renforcement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, par exemple en faisant participer les communautés de migrants à la définition des politiques de développement des pays donateurs. Le monde doit relever de nombreux défis, et la coopération Sud-Sud pourrait marquer une différence considérable dans la façon plus ou moins facile dont ces défis sont relevés. Les pays en développement doivent avoir la latitude pour organiser l'utilisation des dons de la manière qui leur est propre.

M. M.V. SISULU (Afrique du Sud) dit que, dans l'arène de la gouvernance mondiale, la ligne de partage entre l'intérieur et l'international est souvent floue. Les sujets qui touchent au commerce international, à l'économie mondiale, à la paix, à la sécurité et au changement climatique continueront d'être des domaines clés pour les gouvernements et les parlements nationaux. L'Afrique du Sud considère que ses relations avec les pays du Sud sont centrales dans ses relations internationales et dans le développement de sa politique internationale. Elle est étroitement impliquée dans les activités d'organes comme le mouvement des non-alignés ou le Groupe des 77, ainsi que dans celles de la Chine. Les animateurs de ces instances ont salué les progrès accomplis en direction des OMD, qui sont rendus évidents par la création du Fonds pour l'atténuation de la pauvreté et de la faim (Evaluation initiale de la pauvreté et des conditions sociales – IPSA). Le mouvement des non-alignés a lui aussi demandé qu'il soit procédé à une évaluation complète des progrès accomplis dans le sens des OMD. Le Groupe des 77 promeut le commerce Sud-Sud dans le cadre d'un régime mondial de préférences. Le Groupe des 77 et la Chine ont adopté les nombreuses déclarations ministérielles qui réitérent leur engagement envers les OMD. La délégation sud-africaine a noté avec gratitude les contributions apportées par le Canada aux efforts d'aide de l'Afrique du Sud au bénéfice du Burundi, du Rwanda et du Sud du Soudan. Il s'agit là d'un exemple spécifique de coopération triangulaire. Les parlements ont un rôle à jouer en supervisant les suites données par l'Exécutif aux déclarations adoptées au plan international. En 2006, l'UIP a adopté une déclaration dans laquelle est clairement défini le rôle que les parlements doivent exercer pour suivre la réalisation des OMD. Les parlements doivent demeurer fidèles à leur engagement à représenter la voix et les aspirations du peuple dans tous les domaines de la gouvernance. A cet égard, les relations parlementaires internationales s'inscrivent dans le droit fil des processus politiques, en permettant de prendre connaissance des grandes évolutions et des changements qui interviennent dans l'ordre mondial. Les parlements doivent notamment veiller à ce que les gouvernements honorent leurs engagements internationaux.

M. A. MONTIEL (Venezuela) dit que l'expérience de la coopération internationale du Venezuela est fondée sur quatre principes pour assurer que la volonté du peuple est respectée dans toutes les politiques publiques : premièrement, respect de la souveraineté; deuxièmement, solidarité entre les peuples ; troisièmement, coopération et diplomatie; et quatrièmement, complémentarité entre les nations. La stratégie du Venezuela a vocation de renforcer la démocratie et d'assurer que la pauvreté et l'inégalité sont éradiquées, et que la communauté internationale s'attache aux réalités et aux espérances des pays en développement, où l'injustice du capitalisme international fait les plus gros dommages. De grands progrès ont été accomplis au Venezuela, sous la conduite du Président Hugo Chavez, qui s'efforce d'assurer la communication internationale. Le Président a lancé une initiative pour créer des forums interrégionaux et bi-régionaux de coopération. Un forum a récemment été tenu, auquel des chefs d'Etat latino-américains et africains ont participé, afin de prendre des mesures transverses et communes pour faire en sorte que les OMD soient atteints. Le Venezuela a déjà accompli des progrès considérables en direction de la réalisation des OMD.

M. A. SUGANDI (Indonésie) dit que le rapport sur les indicateurs des OMD établit que les progrès sont lents. Sa délégation invite instamment les pays développés à honorer leurs engagements pour accélérer la réalisation des objectifs, et à prendre des mesures particulières pour appuyer la réalisation du premier OMD, qui porte sur le recul de la pauvreté. Il pourrait être envisagé de créer un fonds fiduciaire des Nations Unies pour la réalisation des OMD. Les pays en développement doivent poursuivre leurs efforts pour négocier des programmes d'annulation ou de réduction de la dette, tirer profit des mécanismes mondiaux de financement sans endettement, et lever les obstacles internes à la réalisation des OMD, comme la corruption. Au sujet de la coopération multilatérale, l'intervenant souligne combien il importe que les pays en développement travaillent en relation étroite avec les pays développés pour trouver des solutions innovantes de collaboration et faire reculer la pauvreté dans le

monde. Les infrastructures et la coordination institutionnelles manquent aux niveaux national et international pour structurer la coopération Sud-Sud et les activités de coopération triangulaire. Les parlements devraient collaborer étroitement avec les gouvernements pour faciliter la création d'organes de coordination en vue de la coopération Sud-Sud. Ces organes auraient pour tâche de recueillir des informations auprès des institutions universitaires, des entreprises et des ONG sur leurs activités dans d'autres pays en développement. Ils devraient également compiler des informations sur les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire avec le concours des donateurs traditionnels ou des organismes multilatéraux ou régionaux. La délégation indonésienne constate avec satisfaction que l'UIP accorde une importance considérable à la réalisation des OMD, et exprime son soutien au projet de rapport.

Mme J. ABU ZNAID (Palestine) dit que le développement durable ne peut être réalisé sans justice sociale. Certains pays apportent une aide à la Palestine pour qu'elle puisse se doter d'infrastructures adéquates, qui sont continuellement attaquées et détruites par Israël. Ce sont ainsi des milliards de dollars qui sont gaspillés. La sûreté et la sécurité sociales n'ont pas cours en Palestine, quand des destructions sont perpétrées quotidiennement. La Palestine a besoin d'un développement durable, qui ne peut s'accomplir par la faute du mur de séparation, de la destruction des infrastructures et de la fermeture des routes. Le traitement que subit la Palestine est contraire aux principes de la coopération Sud-Sud. Une aide immédiate est indispensable, car le développement durable ne saurait se faire sous occupation. Il faut permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits fondamentaux.

Mme E. BUCUMI (Burundi) rappelle que le Burundi a été bouleversé par des crises et des atrocités. En 2005, le Gouvernement du Burundi a pris des mesures pour assurer la gratuité de la scolarisation, et offrir services médicaux gratuits aux enfants de moins de cinq ans et aux nouvelles mères. Ces mesures ont notamment conduit à construire de nouvelles écoles et des dispensaires, en s'appuyant sur le travail communautaire. Le Président du Burundi s'est personnellement adressé à la population locale pour solliciter son appui afin de mener à bien cet effort de développement. Des mesures ont été prises pour combattre le paludisme. Par ailleurs la Constitution de 2005 dispose spécifiquement de l'autonomisation des femmes dans tous les secteurs. Le Burundi recherche des perspectives de coopération active Sud-Sud et triangulaire en ce qui concerne l'éducation et les soins de santé.

M. M.S.A. BHUIYAN (Bangladesh) dit que les effets de la crise financière mondiale se sont fait sentir dans tous les pays, et de ce fait le rapport 2009 sur l'état d'avancement des OMD peut déclarer que le nombre des personnes vivant dans la pauvreté extrême pourrait passer de 55 millions à 90 millions. Le développement économique global ne peut être réalisé sans un sens partagé des responsabilités. Le Bangladesh a su préserver les gains obtenus en ce qui concerne la sécurité, la performance économique et la protection sociale. Selon le PNUD, le Bangladesh a sensiblement avancé dans le classement pour ce qui est de l'indice de développement humain. Le Gouvernement du Bangladesh s'est attaqué à la question du développement durable en établissant des études nationales systématiques et en les faisant suivre d'action. Pour parer à la crise alimentaire, un programme de filets de sécurité sociale a été lancé. Des financements prioritaires ont été décidés dans les domaines du développement des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation primaire et secondaire universelle, et des soins de santé. Un plan d'action national pour surmonter les effets de la crise économique et financière a été élaboré et a été approuvé par le Parlement; ce plan prévoit des mesures spécifiques, politiques et fiscales, pour améliorer la sécurité alimentaire, stimuler l'emploi, assurer la sécurité des approvisionnements en énergie, et dynamiser les marchés économiques. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire prennent des proportions croissantes dans le champ de la coopération internationale au développement, qui a un rôle complémentaire à celui de la coopération bilatérale et multilatérale classique. Presque tous les types de coopération au développement prennent la forme de projets et d'assistance technique, de caractère non conditionnel ou presque. La délégation du Bangladesh estime que la communauté internationale devrait assurer un partenariat pleinement mondial en faveur du développement. Les donateurs devraient s'attacher à renforcer les capacités nationales et mondiales déjà en place. Les systèmes financiers, monétaires et commerciaux internationaux devraient être réformés. Le protectionnisme doit être évité et un système devrait être mis en place pour faire en sorte que les pays en développement, et en particulier ceux qui émergent de conflits, puissent atteindre les OMD. La coopération Sud-Sud devra compléter la coopération Nord-Sud. Il devrait être rapidement donné effet aux décisions prises par le G20. Les organes de développement de l'ONU devraient s'efforcer de surmonter un ordre économique injuste, et d'assurer

le développement financier à long terme. Les pays en développement, quant à eux, devraient chercher à établir des partenariats stables pour atteindre les OMD d'ici à 2015.

M. A.D. DICKO (Burkina Faso) dit que la coopération Sud-Sud suppose une coopération technique entre pays en développement qui soit axée sur les échanges d'expérience, le renforcement des capacités, l'assistance technique et la coopération économique. Bien que jusqu'ici l'expérience du Burkina Faso de cette coopération Sud-Sud demeure limitée, le pays s'est engagé dans divers projets de coopération triangulaire en ce qui concerne l'agriculture, les soins de santé, les sports et la formation professionnelle. Le Burkina Faso s'attache à établir des mécanismes plus efficaces d'évaluation des projets de coopération technique avec ses partenaires de développement. La coopération technique devrait motiver les partenaires privés et publics à mettre en œuvre des projets dans un contexte Sud-Sud. Cette forme de coopération devrait établir un socle solide pour un développement dans la paix. Le Président du Burkina Faso a exprimé son engagement à mener des projets bilatéraux de développement avec la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Mme J. FOTSO (Cameroun) se félicite des efforts de l'UIP pour traiter des questions de développement dans le monde. Les parlements sont rarement consultés sur les décisions relatives à l'aide au développement, bien que les parlementaires soient les représentants du peuple. Les parlements doivent être associés à ces décisions pour assurer la véritable efficacité de l'aide. Les donateurs devraient donner la priorité aux projets qui satisfont les besoins fondamentaux du peuple plutôt qu'à des projets plus complexes.

M. K. APPIAH PINKRAH (Ghana) dit que l'Afrique subsaharienne est un bénéficiaire important de l'aide au développement. Des efforts devraient être faits pour corriger les déséquilibres et pour assurer la participation de l'UIP et de la représentation parlementaire nationale aux processus de développement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire devraient être basées sur des principes rigoureux : elles ne devraient pas porter atteinte à la souveraineté des pays, et les bonnes pratiques devraient être adaptées à la situation spécifique des différents pays. Pour faire en sorte que les bénéfices les plus grands puissent résulter de tels processus, l'UIP devrait prendre les mesures voulues pour inscrire les OMD à son ordre du jour. Une unité spéciale devrait être établie au sein de l'UIP pour élaborer des mécanismes de coordination de la coopération Sud-Sud. Les parlements devraient jouer différents rôles à divers niveaux, y compris exercer une fonction de plaidoyer pour la coopération Sud-Sud, et promouvoir des initiatives politiques de coopération au développement. Les parlements pourraient se doter de mécanismes pour favoriser les échanges d'informations, d'expertise et de perspectives. Il conviendrait que les parlements promeuvent et appuient des politiques novatrices. Les politiques d'investissement doivent être liées à la législation, et les parlements doivent s'assurer de la présence d'un climat propice à l'investissement. Ils doivent aussi s'efforcer d'assurer transparence et inclusivité, exercer leur mandat de supervision, et se porter garants de la responsabilité des gouvernements.

M. A. VOTSIS (Chypre) dit qu'une gouvernance efficace, démocratique et transparente est fondamentale pour accélérer la réalisation des OMD, et faciliterait l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, doté d'objectifs pour l'aide, le commerce et la réduction des créances. Certains pays ont accompli des progrès considérables dans le sens de la réalisation des OMD, tandis que d'autres ont ralenti, voire régressé. Bien que les pays du Sud aient formulé des programmes ambitieux de croissance et de réduction de la pauvreté lorsque les objectifs ont été fixés, leur mise en œuvre fructueuse est restée problématique. Une croissance économique soutenue depuis la fin des années 1980 a permis à quelques pays en développement de devenir des pôles régionaux de développement économique. Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, les pays en développement pourraient collaborer, solidairement, à concevoir et à appliquer des stratégies permettant de mettre en mouvement une dynamique durable qui façonne la nouvelle géographie des relations économiques internationales, laquelle devra se caractériser par sa durabilité et ses effets positifs pour l'ensemble des pays du Sud. Les parlementaires ont un rôle important à jouer pour promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en influençant les décideurs et en supervisant et en contrôlant l'exécution des plans budgétaires appropriés. Le Parlement chypriote est pleinement investi dans cet effort, même si 40 pour cent du territoire de Chypre se trouve sous occupation turque depuis 1974. Tous les parlementaires doivent s'engager à piloter au mieux les politiques de leur gouvernement afin que les OMD soient atteints.

Mme A.A. AL QUBAISI (Emirats arabes unis) dit que les parlementaires doivent consolider la coopération et résoudre les problèmes des pays en développement. Les parlementaires doivent être associés aux réunions internationales pour débattre des incidences de la crise financière mondiale. Aucun effort ne doit être ménagé pour corriger l'impact de la crise sur les pays en développement. L'investissement importe particulièrement. Les pays les plus riches doivent jouer un plus grand rôle dans les processus décisionnels concernant les programmes s'adressant aux pays en développement. Les Emirats arabes unis prennent des mesures en ce qui concerne l'éducation et les soins de santé, dont elle espère qu'elles seront reprises et amplifiées par d'autres pays pour accélérer la réalisation des OMD.

M. V. YU, *Coordinateur du Programme de la gouvernance mondiale pour le développement, Centre Sud, intervenant*, estime que le débat a montré que, pour les pays en développement, la coopération Sud-Sud représente une coopération non seulement technique et financière, mais aussi une coopération politique. La coopération Nord-Sud au niveau politique est nécessaire pour permettre que soient atteints les OMD. Les pays du Sud devraient s'attacher à travailler ensemble sur la base d'objectifs communs de développement. Les institutions régionales devraient s'engager mutuellement dans une action coopérative. Un nouveau partenariat mondial de développement devrait être constitué afin d'atteindre les OMD.

M. F.-X. de DONNEA (Belgique), *co-rapporteur*, dit que les idées qui ont été exprimées au cours du débat seront incorporées dans le texte du projet de résolution qui sera examiné par la deuxième Commission permanente lors de la 122^{ème} Assemblée de l'UIP, à Bangkok en 2010. Le débat a illustré la convergence générale sur l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour atteindre les OMD et relever les défis que posent la crise alimentaire et la crise financière. Plusieurs délégations ont donné des exemples de la manière dont la coopération Sud-Sud peut aller au-delà de la coopération technique, et peut s'étendre à la libéralisation du commerce dans des aires régionales, et à la réduction des obstacles commerciaux et tarifaires. Il souligne que l'UIP devrait s'assurer du suivi et des suites données aux résolutions adoptées lors de ses réunions.

M. G. LUBINDA (Zambie), *co-rapporteur*, dit que nombre de déclarations claires ont été faites pendant le débat, et qu'il en ressort en particulier que tous les parlementaires sont déterminés à œuvrer pour un monde meilleur, où règnent la justice et l'égalité socio-économiques pour tous. Les parlementaires ont un rôle significatif à jouer à cet égard. Il est également clair que les parlementaires des pays du Nord ont un rôle très spécifique à jouer en s'interrogeant sur l'efficacité de l'investissement étranger direct de leur gouvernement, et sur l'éventuel excès de prudence des investisseurs lorsqu'ils assortissent leurs investissements de conditions. Les parlements doivent s'enquérir auprès des gouvernements de la destination précise et de l'utilisation prévue de l'aide publique au développement. Le débat a permis à un nombre significatif d'idées de s'exprimer pour être incorporées dans le rapport et dans le projet de résolution dont il sera débattu lors de la prochaine Assemblée de l'UIP, à Bangkok.

La réunion-débat est close à 12 h.35.